



GOURNAY
SUR MARNE

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

COMMERCE AMBULANT

2026/N°

Service Techniques

01.43.05.42.87

serv.tech@gournay-sur-marne.fr

Délibération du Conseil Municipal du 03/10/2019,

Je soussigné(e),

Nom : Prénom : Date de naissance : / /

Raison sociale :(joindre un extrait K-Bis)

Adresse :

Tél : Mail :

Sollicite l'installation d'un commerce ambulant le/...../.....

à l'emplacement suivant :

à l'occasion de la manifestation :

NATURE DE L'OCCUPATION	MODALITE DE TARIFICATION	TARIFICATION
OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR LES COMMERCES AMBULANTS		
Véhicule(s) + surface(s) découverte(s) terrasse(s)	m ² / jour x 2,00 € = avec un forfait minimum de 15€ €

L'imprimé doit être déposé au secrétariat des Services Techniques **15 jours ouvrés (hors samedi et dimanche) avant la date du début d'occupation.**

Toute journée commencée est due dans sa totalité.

Un agent assermenté pourra vérifier le dépôt ou la mise en place des installations.

Je m'engage à acquitter la redevance d'occupation du domaine public dès réception de l'avis des sommes à payer. Le recouvrement de ces droits de voirie sera effectué par la Trésorerie Principale de Noisy-le-Grand.

Fait à Gournay-sur-Marne, le :

Signature :

Le Maire de Gournay-sur-Marne,

autorise

n'autorise pas

L'Adjoint au Maire
Chargé de l'Urbanisme et des Travaux
Gilles VIVIEN